



Tutorat Lyon Est

Année Universitaire 2021 - 2022

Unité d'Enseignement Spécialité Odontologie

Annale PASS 2020-2021

4 pages

10 questions

Arc'Hantael GUERY
Selen BATUR

Énoncé commun aux questions 38 à 41 :

La spécialité 1 est une forme pour administration parentérale dont la formule est donnée ci-après pour 0,5 ml :

Principe actif : 30 mg

Excipients : Chlorure de sodium, propylène glycol, acide acétique, hydroxyde de sodium, eau pour préparation injectable qsp 0,5 mL

Données complémentaires :

pH de la préparation : 6,5

Solubilité du principe actif : 75 mg / mL à 20°C dans l'eau

Le principe actif est thermostable

Posologie : 0,4 mg / kg / jour en une administration

Question 38 :

Concernant la spécialité 1 :

- A. Il s'agit d'une solution injectable.
- B. Il s'agit d'une suspension injectable.
- C. Il s'agit d'une émulsion injectable.
- D. Elle peut être administrée par voie intraveineuse.
- E. Elle peut être administrée par voie intramusculaire ou sous cutanée.

Question 39 :

Concernant la spécialité 1 :

- A. Elle contient un tampon.
- B. Elle contient un ajusteur de pH.
- C. Elle contient un co-solvant.
- D. Elle contient un conservateur antimicrobien.
- E. Elle contient un tensioactif non ionique.

Question 40 :

Concernant la spécialité 1 :

- A. Elle satisfait à l'essai de contamination particulière.
- B. Elle peut subir un procédé de stérilisation terminale à la chaleur.
- C. Elle est préparée avec de l'eau pour préparation injectable stérile.
- D. Elle peut être conditionnée dans un flacon en verre de type II.
- E. Elle satisfait à l'essai d'uniformité de teneur.

Question 41 :

Concernant la spécialité 1 :

- A. La posologie pour un adulte de 60 kg est de 40 mg par administration.
- B. La posologie pour un adulte de 60 kg est de 24 mg par administration.
- C. La posologie pour un adulte de 60 kg est de 0,024 g par administration.
- D. Le volume administré quotidiennement à un adulte de 60 kg est de 0,4 mL.
- E. Le volume administré quotidiennement à un adulte de 60 kg est de 0,67 mL.

Question 42 :

Concernant l'administration par voie parentérale :

- A. Les émulsions de type H/L peuvent être administrées par voie intraveineuse, intramusculaire ou sous cutanée.
- B. Les suspensions peuvent être administrées par voie intraveineuse.
- C. Les émulsions L/H ne peuvent pas être administrées par perfusion.
- D. L'administration intramusculaire permet une action moins rapide que l'administration intraveineuse.
- E. L'action prolongée est possible en voie intraveineuse.

Question 43 – Concernant les formes galéniques administrées par voie orale : BDE

- A. Les formes liquides conditionnées en récipient multi-doses doivent contenir un conservateur antimicrobien.
- B. Les formes liquides conditionnées en récipient multi-doses sont administrées à l'aide de dispositifs permettant de mesurer la dose en volumes de 5 mL ou multiples de 5 mL.
- C. Les formes liquides ont une action moins rapide que les capsules.
- D. Les sirops contiennent du saccharose à une concentration au moins égale à 45%.
- E. Les tensioactifs mouillants sont utilisés pour stabiliser les suspensions.

Question 44 – Concernant l'administration par voie orale, parmi les excipients listés ci-dessous, indiquez le(s) quel(s) sont utilisés comme viscosifiant :

- A. Méthylcellulose.
- B. Gomme arabique.
- C. Carboxyméthylcellulose.
- D. Sorbitol.
- E. Lactose.

Question 45 – Concernant les formes galéniques administrées par voie orale :

- A. Les comprimés dispersibles se désagrègent très rapidement dans la bouche après administration.
- B. Les capsules molles contiennent des solutions, des émulsions ou des suspensions.
- C. Les capsules dures ont un temps de désagrégation supérieur à celui des comprimés non enrobés.
- D. Les comprimés pelliculés contiennent du saccharose comme agent d'enrobage.
- E. Les agents d'écoulement sont utilisés dans la fabrication des gélules et des comprimés.

Question 46 – Concernant les formes galéniques administrées par voie ophtalmique :

- A. Les collyres sont stériles, isotoniques et apyrogènes.
- B. Les collyres conditionnés en récipient multi-doses ont un volume maximum de 15 mL.
- C. Les collyres conditionnés en récipient multi-doses ont une durée maximale d'utilisation après ouverture de 4 semaines.
- D. Les suspensions pour la voie ophtalmique ont une taille de particules inférieure à 95 µm.
- E. Les émulsions et suspensions dont la phase continue est huileuse ne sont pas administrées par voie ophtalmique.

Question 47 – Concernant l'administration par les voies nasales et pulmonaires :

- A. Les préparations nasales semi-solides sont stériles.
- B. Les préparations nasales aqueuses sont isotoniques.
- C. Les préparations pour inhalation sont des liquides ou des solides administrés sous forme d'aérosol ou de vapeur.
- D. Les préparations pour inhalation dispensées au moyen d'inhalateur non pressurisés contiennent un gaz propulseur.
- E. Les poudres pour inhalation doivent être dissoutes ou dispersées dans un solvant avant administration.